

DEPARTEMENT DU NORD

REPUBLIQUE FRANCAISE

❖  
Arrondissement  
de VALENCIENNES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE QUAROUBLE



CCAS

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU 12 AVRIL 2024**

L'an Deux mil Vingt-quatre, le 12 avril, à 18h00 le Conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Commune de Quarouble étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DELANNOY, Président.

**Date de la convocation :** 02 avril 2024

**Étaient présents :** DELANNOY Jean-Luc, DOCHEZ Philippe, BURETTE Maud, PORTEMONT Anne-Sophie, CHABANOIS Marc, CUISSE Monique, DERVAUX Martine, PAW Bernard, TROCHUT Raymond

**Absents excusés :** CHEVALIER Marie-Andrée, BRABANT Viviane, DUBOIS Anne, MARIAGE Anne-Sophie

**Nombre de membres :**

En exercice :	13
Présents :	9
Excusés avec Procuration :	0
Absents excusés :	4
Votants :	8

**Secrétaire de séance :** Frédéric DUMONT

**Délibération n° :** 2024/02

**OBJET :** COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET PRINCIPAL DU CCAS

Monsieur le Président précise que la question à examiner est celle du Compte Administratif 2023 du budget principal du CCAS et que conformément à la réglementation il ne prendra pas part au vote.

Monsieur Philippe DOCHEZ est nommé Président de séance pour l'examen de cette question.

Considérant que le compte administratif constate le volume de titres de recettes émis et de mandats de paiements ordonnancés au cours de l'exercice,

Présentation est faite du compte administratif 2023 du budget principal du CCAS qui peut être synthétisé comme suit :

	<b>COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 2023</b>
--	---------------------------------------

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	-----	6 097,49 €		49 207,31 €		55 304,80 €
Opérations de l'exercice	19 631,64 €	18 861,75 €	0,00 €	0,00 €	19 631,64 €	18 861,75 €
<b>TOTAUX</b>	<b>19 631,64 €</b>	<b>24 959,24 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>49 207,31 €</b>	<b>19 631,64 €</b>	<b>74 166,55 €</b>
Resultats de clôture	-----	<b>5 327,60 €</b>	-----	<b>49 207,31 €</b>	-----	<b>54 534,91 €</b>
Restes à réaliser	-----	-----	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	-----	<b>5 327,60 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>49 207,31 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>54 534,91 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	-----	<b>5 327,60 €</b>	-----	<b>49 207,31 €</b>	-----	<b>54 534,91 €</b>
<b>RESULTATS DE L'EXERCICE</b>		<b>-769,89 €</b>		<b>0,00 €</b>		<b>-769,89 €</b>

Monsieur le Président se retire au moment du vote

**Le Conseil d'Administration ;**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget principal du CCAS de Quarouble.
- **CONSTATE** pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que présentés dans le tableau en synthétique présenté

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

**Le Président,  
Jean-Luc DELANNOY**



*(Handwritten signature)*

Certifie le caractère exécutoire de cet acte Compte tenu de sa réception en	
Sous-Préfecture le	<b>15 AVR. 2024</b>
Sa Publication sur le site Internet de la ville le	<b>17 AVR. 2024</b>
Le Président Jean-Luc DELANNOY	<i>(Handwritten signature)</i>

